



## **CODE DE DÉONTOLOGIE**

# **CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE**

### **1<sup>ER</sup> RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE**

### **IMPARTIALITÉ**

Les experts CNE fournissent la juste expertise avec équité et sans complaisance. Ils s'engagent à agir avec intégrité, objectivité, pédagogie et transparence.

### **EXCELLENCE**

Les experts CNE suivent une formation permanente et utilisent les meilleurs outils. Ils s'engagent à respecter et appliquer la législation en vigueur.

### **MÉTHODOLOGIE**

Les experts CNE respectent les principes conformes à la charte européenne de l'expertise immobilière et s'engagent à actualiser en permanence leur connaissance des textes.

### **RESPONSABILITÉ**

Les experts CNE disposent d'une assurance responsabilité civile en expertise immobilière amiable, judiciaire et s'engagent à répondre aux conséquences de leurs actes qui en découlent.

### **SECRET PROFESSIONNEL**

Les experts CNE garantissent et assurent discrétion et probité, s'engagent à préserver la confidentialité des informations transmises par leurs clients.

### **ÉCHANGES**

Les experts CNE mutualisent leurs expériences et leur savoir-faire dans le respect de la déontologie. Ils s'engagent à mettre toutes leurs qualités humaines et compétences professionnelles au service de leur clientèle.

### **DÉLAIS**

Les experts CNE fournissent un rapport d'expertise clair et précis en temps et en heure. Ils s'engagent à accompagner leurs clients face aux enjeux de leur situation.

**CENTRE  
NATIONAL  
DE L'EXPERTISE**

1<sup>ER</sup> RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

**L-EXPERTISE.COM**